

COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE - Réunion ARPCE / CDS

Date : 18 novembre 2025

1. Rappel du workflow (version courte)

- Le client crée un **dossier d' homologation** : lettre de demande + fiche technique + formulaire + fiche technique.
- La **DRSE** analyse l' équipement, détermine la catégorie (loi de finances), et transmet les éléments de facturation à la comptabilité.
- La **DAFC** génère un **devis (facture à blanc)** basé sur ces informations.
- Dès validation : la facture officielle est **créée par la DAFC** sur l' **ERP interne de l' ARPCE**, puis **importée dans le système d' homologation** pour mise à disposition du client.
- Le paiement s' effectue soit par **Mobile Money**, soit par **preuve de virement/dépôt bancaire**.
- Une fois payé, le **certificat d' homologation** est généré et signé par le DG.
- L' ensemble des accès pour le personnel interne sera géré via **Active Directory**.

2. Avancement du projet

- Prototypes **Front Office** et **Back Office** disponibles.
- Flux fonctionnels métiers intégrés.
- Restant :
 - Intégration backend
 - Authentification (email + AD)
 - Notifications
 - Paramétrage des rôles
 - Tests E2E, performance et sécurité.

3. Points importants (version consolidée)

A. Scénario complet de revue de la facturation (ARPCE)

1. La **DRSE** qualifie les équipements et transmet les éléments tarifaires à la comptabilité.
2. La **DAFC (comptable redevable)** génère un **devis** dans l' **ERP**.
3. Le devis est envoyé au **client** qui doit l'**approver** dans son espace.
4. Une fois approuvé :
 - o Le comptable redevable génère une **facture officielle** dans l' **ERP**.
 - o Cette facture est **téléversée dans le système d'homologation** et visible pour le client.
5. Le **service de recouvrement** est automatiquement **notifié** qu'une facture est en attente de paiement afin d'assurer les relances.
6. Après paiement, la **trésorerie** est informée pour **mettre à jour** l' **ERP**.
7. Le certificat est ensuite délivré.

B. Paiements

- Mobile Money : MoMo & Airtel (ARPCE).

C. Chartes graphiques

Une réunion avec l'équipe ARPCE dédiée à la charte graphique est prévue le 19/11/2025 à 15h.

D. Infrastructure et installation

- Les plateformes seront déployées sur **des machines virtuelles (VM)** fournies par l' ARPCE.
- L' ARPCE dispose actuellement de **SQL Server 2019**.
- Préparation de l'environnement : AD, serveurs, SQL, réseau.

Une réunion avec l'équipe ARPCE dédiée à l'infrastructure est prévue le 21/11/2025 (l'heure exacte nous sera transmise).

4. Calendrier retenu (synthèse)

- 20 - 21 nov : Finalisation + démo Front Office
- 24 - 27 nov : Intégration backend Back Office

- **27 nov - 4 déc** : Tests fonctionnels & techniques
- **5 déc** : Début de la recette ARPCE
- **5 - 10 déc** : Tests en environnement réel
- **10 - 30 déc** : Stabilisation + accompagnement
- **2 janvier** : Lancement officiel

5. Actions attendues

ARPCE

- Fournir accès API MoMo / Airtel.
- Finaliser la charte graphique (réunion 19/11).
- Préparer les VM + SQL Server 2019 + AD.
- Transmettre les règles de tarification / catégories.

CDS

- Finaliser intégration F0/B0.
- Implémenter devis → facture ERP → import.
- Notifications recouvrement + trésorerie.
- Tests E2E, perf, sécurité.

6. Conclusion

La réunion a permis d' aligner le flux métier complet, notamment la chaîne **devis → validation → facture ERP → paiement → recouvrement → trésorerie**, et de valider les aspects techniques ainsi que le calendrier. Le prototype F0/B0 est conforme aux attentes, et les prochaines étapes sont clairement établies pour atteindre le lancement du **2 janvier**.